



HAL
open science

Master Linguistique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Linguistique. 2017, Université d'Orléans. hceres-02028892

HAL Id: hceres-02028892

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028892>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Linguistique

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et des sociétés

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Linguistique* de l'Université d'Orléans propose une formation qui a pour objectif de préparer les étudiants à la recherche en sciences du langage en privilégiant les humanités numériques afin de permettre une poursuite d'études en doctorat en *Sciences du langage*, ou de les préparer aux métiers de l'enseignement (didactique du Français), de la communication et de l'ingénierie linguistique.

La formation est organisée autour de trois spécialités : *linguistique appliquée aux sciences et technologies de l'information et de la communication* - LASTIC, *Linguistique appliquée et interfaces linguistiques* - LAIF (proposée également à l'Université de Tours), et *Linguistique et didactique* - L&D. Cette dernière spécialité est subdivisée en deuxième année de master (M2) en deux parcours : *Didactique assistée par ordinateur* - DAO, et *Didactique en contexte spécifique* - DCS.

La formation, dispensée uniquement sur le site d'Orléans, est proposée quasi exclusivement en présentiel à l'exception d'un séminaire sous forme hybride. Elle est adossée au Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL), une Unité Mixte de Recherche (UMR 7270). Des partenaires institutionnels et académiques, régionaux et nationaux, assurent l'accueil des étudiants en stage.

Analyse

Objectifs

Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont cohérents, originaux et plutôt attractifs. Les premiers visent à poursuivre la formation des étudiants, débutée en licence, aux théories, aux méthodologies, aux développements didactiques et aux technologies (Traitement Automatique des Langues) en jeu dans les sciences du langage (SdL) et dans le domaine de la communication, en adéquation avec les ressources locales, notamment les recherches menées au sein du Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL UMR 7270). Les seconds visent la poursuite d'études en doctorat en *Sciences du langage* ou des débouchés professionnels immédiats dans les métiers de la linguistique et de la didactique du Français Langue Etrangère et Maternelle, de la linguistique appliquée (industries de la langue, enseignement assisté par ordinateur), les métiers de la communication et les métiers de l'éducation et de la formation initiale et continue (en complémentarité avec les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation - ESPE) et plus généralement des secteurs professionnels actuellement en forte expansion et d'avenir. La liste exhaustive des débouchés et des métiers précis est fournie dans les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Toutefois les objectifs annoncés en termes de compétences sont limités dans le dossier à des « capacités d'organisation et d'animation », des « savoir-faire », et dans la fiche RNCP « Travail en équipe, indépendance intellectuelle, réflexivité ». Ces objectifs en termes de compétences restent donc imprécis, tout particulièrement pour ce qui concerne les métiers visés, mais également pour ce qui concerne l'inscription en doctorat : ne sont pas pris en considération la maîtrise de l'anglais, la capacité à former des problématiques, les compétences relationnelles et communicationnelles, etc. Enfin, on voit mal comment les compétences énoncées sont effectivement mises en œuvre et développées dans la formation.

Organisation

La mention de master est organisée sur la base d'un tronc commun à partir de laquelle les étudiants peuvent choisir une spécialisation parmi trois spécialités (*Linguistique appliquée aux Stic*-LASTIC, *Linguistique avancée* et *Interfaces linguistiques*-LAIF et *Linguistique et didactique*-L&D) dont une propose un parcours *Communication et traitement automatique des langues* ("COM et TAL") et une autre deux parcours, *Didactique assistée par ordinateur* (DAO) ou *Didactique en contexte spécifique* (DCS). Si le schéma de la structure de la formation est très clair, la présentation du tableau des Unités d'enseignement (UE) en revanche n'est vraiment pas facile à comprendre et n'aide pas à faire le compte des crédits ECTS (European Credit Transfer System) d'autant plus que certaines cases n'indiquent pas le nombre d'ECTS, notamment au niveau du tronc commun et du quatrième semestre (S4). Le tronc commun, proposé aux quatre semestres, est composé de trois UE au semestre 1 (S1) et de seulement deux UE aux semestres 2 (S2), trois (S3) et quatre : il s'agit de séminaires de recherche, d'UE de Lettres langues et sciences humaines (LLSH) et d'une langue vivante de spécialité, mais quelques indications concernant les ECTS sont manquantes. On notera déjà que l'enseignement de langue vivante dans le tronc commun n'est proposé qu'au semestre 1. A la première lecture, le nombre d'ECTS semble exagérément élevé : par exemple, la spécialité LASTIC semble proposer au semestre 1 50 ECTS, au semestre 2 60 ECTS, au semestre 3 29 ECTS et en semestre 4 aucun ECTS (indiqué) et en sus il faut ajouter les ECTS du tronc commun. Pour toutes les spécialités, un projet de recherche est mené à bien en semestre 4. La spécialité LASTIC ne compte pas moins de 40 formations, spécifiques ou piochées dans un autre master, avec chaque fois un nombre d'heures réduit (12 heures, 15 heures). Il est impossible de comprendre combien d'unités les étudiants doivent choisir. La spécialité L&D présente la même caractéristique, de manière moins pulvérisée : 21 unités d'enseignement. Les fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des spécialités LASTIC et L&D proposent une présentation un peu plus lisible, mais le comptage n'est pas aisé et le résultat ne correspond pas à 30 ECTS par semestre. Vraisemblablement il y a un jeu d'options au choix, expliqué sommairement dans la fiche RNCP, qui devrait permettre d'atteindre le total de 30 ECTS par semestre, mais ce n'est pas sûr et avéré non plus.

Positionnement dans l'environnement

La formation occupe dans l'environnement international une place de choix grâce aux innovations développées en DAO et en TA au sein du laboratoire d'adossment local, qui exercent une attractivité sur les étudiants internationaux. S'il règne une certaine instabilité au niveau de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Léonard de Vinci qui empêche de faire un bilan stable, la complémentarité régionale avec l'université de Tours est un fait, à commencer par l'adossment partagé entre les deux universités au même laboratoire de recherche, en l'occurrence LLL.

Si la spécialité LAIF a pu être proposée sur les deux sites avec des séminaires partagés, l'université de Tours s'est orientée vers une spécialisation clinique en relation avec le Centre Hospitalier Universitaire et l'école d'orthophonie, alors que l'université d'Orléans s'est engagée vers les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les trois domaines du TAL et de la communication (spécialité LASTIC) et de la didactique assistée par ordinateur (spécialité L&D) dont le parcours *Didactique en contexte spécifique* (DCS) est singulier.

Au niveau de l'Université d'Orléans, le master *Linguistique* constitue la poursuite naturelle de la licence de la même mention, ce qui, au vu des effectifs, en fait une discipline à forte visibilité. La liste des partenaires institutionnels publics et privés, entrepreneuriaux et associatifs, présentée dans le dossier d'autoévaluation en fonction des spécialités, est en adéquation avec la formation et garantit globalement la qualité d'accueil des étudiants en stage et parfois la participation de professionnels dans la formation.

Toutefois le dossier d'autoévaluation précise que les partenaires, en nombre insuffisant à cause de la nature du bassin d'emploi local peu spécialisée dans certains domaines comme l'ingénierie linguistique ou les didacticiens, ne permettent pas de fournir tous les stages, les emplois et les intervenants nécessaires.

Equipe pédagogique

La responsabilité de la mention est exercée actuellement par un professeur des universités (7^{ème} section du Conseil National des Universités : SdL). L'équipe de formation (qui est en fait l'équipe de pilotage), constituée du responsable de la mention, d'un responsable par spécialité et d'un responsable par parcours pour COM et DAO, du directeur du laboratoire, de la gestionnaire de scolarité et des représentants des étudiants (soit actuellement trois Professeurs d'université (PU), trois maîtres de conférence (MCF), un enseignant du secondaire et un agent administratif), se réunit quand cela est nécessaire.

L'équipe pédagogique (ou enseignante) est importante, variée en grades et relativement équilibrée : cinq Professeurs d'université (PU) (dont trois de 7^{ème} section et deux de 27^{ème} section assurant environ 250 heures de cours), quatre Maîtres de conférences (MCF) Habilités à Diriger des Recherches - HDR (tous de 7^{ème} section : 72 heures), huit MCF (dont six de 7^{ème} section et un de 27^{ème} section : 448 heures), un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche - ATER (de 27^{ème} section : 16 heures), un professeur agrégé - PRAG (de lettres : 18 heures), quatre professeurs certifiés - PRCE (313 heures) et pas moins de dix professionnels de divers secteurs qui interviennent à hauteur de 162 heures, soit au total 33 intervenants tous statuts confondus. Toutefois le dossier d'autoévaluation de la mention signale la difficulté de recruter des intervenants extérieurs à l'université.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données sur les effectifs sont fournies seulement au niveau de la mention. Elles semblent satisfaisantes : en première année de master (M1), 38 inscrits en 2012-2013, 52 en 2013-2014, 32 en 2014-2015, et 47 en 2015-2016 ; en deuxième année de master (M2), 32 inscrits en 2012-2013, 25 en 2013-2014, 38 en 2014-2015 et 35 en 2015-2016. Mais il aurait été utile d'avoir les données détaillées au niveau des trois spécialités, en particulier les années où les inscriptions sont proches de la trentaine, voire de la vingtaine.

Le rédacteur du dossier d'autoévaluation explique que "les évolutions contrastées des effectifs du master sont essentiellement liées à ceux de la licence de *Sciences du langage*. Les cohortes ont oscillé par suite des réformes concernant le master MEEF et en lien avec l'ouverture d'une licence SDL complète à Tours." Mais il ajoute qu'à la rentrée 2016-2017, le nombre d'inscription approche les 200.

Les données concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont réduites et inexploitable, mais d'après les données fournies, l'insertion professionnelle des quelques répondants est bonne même si on n'a aucune idée de l'adéquation de l'emploi avec le diplôme (le rédacteur signale qu' « une étudiante en stage de deuxième année de master (M2) à Acatu Informatique poursuit actuellement, sur une bourse CIFRE, le travail commencé en master ») et la poursuite en doctorat varie d'une année à l'autre (entre un et quatre inscrits). On n'a aucune information sur la spécialité LAIF.

Pour la spécialité L&D, onze diplômés de 2010 sur douze ont un emploi en 2012, vingt diplômés de 2011 ont en un emploi en 2013, dix-huit diplômés de 2012 ont un emploi sur dix-neuf en 2014, sept diplômés de 2013 sur neuf ont un emploi en 2015, aucune inscription sur les douze diplômés de 2010 ayant répondu à l'enquête ; deux inscriptions sur les 29 diplômés de 2011, zéro sur les dix-neuf diplômés de 2012, un sur les onze diplômés de 2013. Pour la spécialité LASTIC, la seule année des diplômés de 2013 est renseignée et indique une poursuite en doctorat, et quatre diplômés insérés professionnellement sur cinq réponses. L'appréciation sur cet item sera donc prudente, compte tenu de l'insuffisance de l'information.

Place de la recherche

Le master est adossé à une unité mixte de recherche, le laboratoire LLL. En dehors de l'UE du tronc commun qui propose un ensemble de séminaires animés par des chercheurs du laboratoire d'adossement et de plusieurs départements (sciences du langage, anglais et d'autres composantes), les étudiants sont intégrés dans les études en cours et notamment se voient confier des travaux d'enquêtes : "procédures d'analyse, constitution des données, création de corpus, critique des méthodes, exploitation des résultats, archivage et diffusion".

Il s'agit d'un environnement qui semble être favorable pour préparer les étudiants qui envisagent de poursuivre en doctorat, établir des échanges entre le futur directeur ou d'autres membres de l'équipe et garantir un taux de réussite en doctorat très satisfaisant (moins de 10 % d'abandon). Mais à part cela, le dossier n'explique pas réellement quelle relation le master entretient avec le laboratoire.

De plus, le dossier d'autoévaluation précise que le nombre peu élevé des enseignants par rapport aux effectifs imposent de mettre en place des solutions supplétives mais insuffisantes sous forme de visio-conférence : c'est le cas pour un séminaire de recherche du tronc commun qui peut réunir l'ensemble de la promotion, à savoir plus de trente étudiants dont un tiers le suit à distance.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation, sans bénéficier d'un développement particulier dans le dossier d'autoévaluation, est clairement présente dans les objectifs (voir infra) et les contenus de la formation. Les enseignements y référant sont situés dans les parcours pour une adaptation maximale au premier et au quatrième semestre : de la rédaction professionnelle (spécialité LASTIC) à l' "atelier professionnel" (spécialité L&D) sans oublier les stages et/ou projets professionnels présents en première et en deuxième années.

On ne relève pas de journées de professionnalisation, de rencontre avec les entreprises. L'appréciation sur ce point est donc réservée. Les professionnels hors université d'Orléans interviennent dans des enseignements à part entière, en dehors des stages, mais leur place semble relativement réduite : autour de 20 % des heures d'enseignement. Deux fiches Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), l'une pour la spécialité LASTIC, l'autre pour la spécialité L&D (mais aucune au niveau de la mention), détaillent les objectifs, les compétences attendues à la fin de la formation, les débouchés professionnels et les métiers envisageables, mais restent partiellement difficilement compréhensibles. La fiche LASTIC affiche un ensemble d'emplois bien trop vaste et ne semble donc pas en cohérence avec le contenu de la formation.

On ajoutera aux regrets et aux perplexités que suscite parfois ce dossier d'autoévaluation que la spécialité LAIF ne présente pas de fiche RNCP et qu'en revanche une fiche RNCP d'une spécialité inconnue *Linguistique avancée et interfaces linguistiques* figure au dossier et présente trois parcours inédits, *Linguistique avancée et descriptions de langues*, *Interfaces linguistiques* variante francophone et *Interfaces linguistiques* variante non francophone (anglophone). Cette dernière fiche énumère quelques emplois (ingénieur linguiste, linguiste, responsable linguistique de corpus) qui paraissent couvrir une aire assez restreinte.

Place des projets et des stages
<p>La place des projets et des stages est fondamentale pour deux des trois spécialités, LASTIC et L&D, parce qu'ils ancrent le contenu des enseignements dans des activités opérationnelles concrètes. Dans la cadre de la spécialité LASTIC, les étudiants doivent faire deux stages : l'un en première année (entre deux et quatre mois maximum) et l'autre au semestre quatre (entre trois et six mois) dont l'objectif est de découvrir l'univers de l'entreprise et du monde industriel. Si certains étudiants ne peuvent pas effectuer le stage (Dans sa partie « points faibles », le rapport d'auto-évaluation pointe la difficulté à trouver des entreprises pertinentes, l'environnement économique en compte peu qui concernent le secteur d'emploi assez étroit de ce master), ils ont la possibilité de concevoir en autonomie un projet professionnel dont les sujets sont fournis par les responsables de la spécialité, ce qui est étonnant puisque règlementairement, le stage est obligatoire. Les stages et les projets sont évalués sous la forme d'un rapport et d'une soutenance. Dans le cadre de la spécialité L&D, les étudiants ont à accomplir un stage d'encadrement d'un groupe d'apprenants en première année et en deuxième année, en autonomie ou en groupe, et deux projets "testés en conditions réelles" : les lieux et les durées des stages et des projets ne sont pas renseignés. Le poids en European credits transfer system (ECTS) des stages diffère d'une spécialité à l'autre : pour le stage de première année, quatre ECTS pour LASTIC et cinq ECTS pour L&D ; pour le stage du quatrième semestre, les ECTS ne sont pas indiqués.</p>
Place de l'international
<p>La dimension internationale semble particulièrement présente par le biais de la mobilité des étudiants. La mobilité entrante est active et régulièrement croissante comme l'attractivité de la formation le laissait déjà transparaître dans le dossier d'autoévaluation : de 29 étudiants en 2012-2013 à 43 en 2015-2016, provenant de tous les continents. En revanche, même si la mobilité sortante est particulièrement encouragée dans la spécialité L&D par plusieurs dispositifs (assistantat d'une durée d'un an à l'étranger validé comme stage, European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS), possibilité d'effectuer les stages à l'étranger), aucune donnée précise n'est fournie : par exemple, le master reçoit des étudiants étrangers (voir supra), sans qu'on sache si c'est en première année de master (M1) ou en deuxième année de master (M2).</p> <p>En revanche, la place des langues vivantes est extrêmement réduite dans la maquette des études : l'enseignement de langues vivantes n'existe qu'au premier semestre pour tous les parcours (il est alors situé dans le tronc commun) et au second pour la spécialité LASTIC sous la forme d'un enseignement d'anglais de communication, et pour la spécialité L&D sous la forme d'un enseignement de langue vivante de spécialité. Les 18 heures de « langue vivante de spécialité » pour le tronc commun valident deux ECTS au semestre 1 et présentent un objectif apparemment obscur (« élargir les usages et les connaissances des langues vivantes pour d'autres spécialités », sic). Les 18 heures au semestre 2 dans la seule spécialité L&D valident également deux ECTS, mais aucun objectif en termes de compétences n'est fixé. Sauf erreur, il n'existe pas de module de langue en deuxième année, ce qui est particulièrement regrettable dans un master en linguistique.</p> <p>A cela on peut ajouter qu'il est signalé dans le dossier qu'un enseignement de séminaire (on ignore lequel) serait effectué en anglais et qu'« une offre d'enseignements en anglais serait en discussion à l'échelle de la composante » sans autre précision.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Il n'y a que très peu de données fournies dans le dossier d'autoévaluation sur ce point : il est fait allusion dans le dossier à la licence <i>Sciences du langage</i> locale et aux conséquences que peuvent avoir sur le master <i>Linguistique</i> de faibles effectifs dans cette licence, ce qui est tout à fait naturel. A part cela, le dossier ne semble comporter aucune donnée sur les modalités du recrutement, sur un potentiel processus de sélection, sur le ratio dossiers reçus / candidats, et sur les passerelles potentielles.</p> <p>En cas d'impossibilité d'effectuer le stage en première année, les étudiants peuvent concevoir en autonomie un projet professionnel. Mais à part cela, aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est dispensée très majoritairement en présentiel, mais certains séminaires partagés entre Orléans et Tours se font soit en présentiel soit "le plus souvent" en visio-conférence. Ceci dit, le numérique, qui est une spécialité du laboratoire et des membres de l'équipe, se situe au cœur du master - et même de la licence - et on peut parler d'enseignement au et par le numérique et parfois (parcours DAO) de production numérique ("LOM3115R Production de supports pédagogiques", "LOM3103 Utilisation des nouvelles technologies" et "LOM3114R Conception supports pédagogiques"). Dans ce parcours, la formation inclut spécifiquement un SPOC (Small Private Online Course), c'est-à-dire un cours à distance interactif dont l'objectif est opérationnel : gérer intégralement un projet permettant de pratiquer et améliorer ses compétences en conception à partir d'une expérience d'utilisateur. Aucune certification spécifique sur le numérique n'est proposée, ce qui est dommage pour un master avec des débouchés professionnels dans le domaine.</p>

Evaluation des étudiants
Mis à part le stage ou le projet alternatif évalué sous la forme d'un rapport et d'une soutenance, le contrôle continu est généralisé : exercices, projets, dossiers, exposés, devoirs sur table. De plus, en parcours DAO, il est mis en place une "évaluation de productions finales sur les différents projets pour mettre en avant la notion de compétence et ses déclinaisons dans le domaine", "une évaluation par les étudiants de la promotion, au sein du cours, afin de développer une compétence critique chez les étudiants et préparer une meilleure insertion en entreprise" et une "Co-évaluation (au moins deux enseignants) pour assurer la cohérence entre les différents enseignements".
Suivi de l'acquisition de compétences
Sauf erreur, aucune donnée n'est fournie dans le dossier d'autoévaluation sur ce point. Aucun supplément au diplôme spécifique à la formation n'est fourni dans le dossier.
Suivi des diplômés
Sauf erreur, aucune donnée fiable ni exploitable n'est fournie dans le dossier d'autoévaluation sur les modalités du suivi des diplômés : le suivi des diplômés ne semble assuré ni par les services centraux (via un observatoire par exemple) ni par la formation. Les seuls éléments fournis sont des statistiques ministérielles : elles ne sont pas interprétables.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
A la lecture du dossier d'auto-évaluation, il n'existe pas de Conseil de Perfectionnement. En revanche, l'équipe pédagogique tient une réunion au moins une fois par semestre pendant laquelle elle aborde les questions actuelles et futures concernant le master. Aucun représentant des étudiants n'est présent à la réunion, mais ils sont consultés avant chaque réunion. Il est précisé le nombre de représentants (deux par année et spécialité) mais pas la procédure de l'élection ou de la nomination des délégués, ni la procédure du recueil des demandes et des observations à formuler pendant la réunion. Quant à l'équipe de formation, elle assure la gestion et le suivi au quotidien de la formation et prépare les réunions de l'équipe de formation. Parallèlement, une consultation individuelle en ligne sous forme de questionnaire est effectuée concernant les questions sur les modalités d'enseignement ou d'évaluation : les remontées ont permis déjà de faire évoluer la formation par des modifications pédagogiques intervenues dans la maquette lors du contrat en cours.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une offre de formation interdisciplinaire, originale et pertinente dans le domaine des *Sciences du langage* avec une structuration cohérente de spécialités variées.
- Un enseignement au et par le numérique dans toutes les spécialités qui facilite l'insertion professionnelle.
- L'adossement de la formation à et par la recherche au laboratoire LLL et l'intégration des étudiants dans les travaux d'enquête en cours.
- La complémentarité avec l'université de Tours au niveau des spécialités.

Points faibles :

- Un dossier d'autoévaluation particulièrement lacunaire et confus (absence de supplément au diplôme, absence de données sur les modalités de recrutement, absence d'une fiche RNCP de la mention de master et l'illisibilité de certains paragraphes des fiches RNCP des spécialités).

- Le stage censé être obligatoire remplaçable par un projet à cause d'un vivier d'entreprises (correspondant à ses orientations) trop faible dans l'environnement économique de son territoire.
- Absence de tout enseignement de langue vivante au cours de la deuxième année.
- Absence de passerelles clairement identifiées.
- Absence d'un conseil de perfectionnement et d'un véritable pilotage de la formation ; absence de suivi des diplômés.

Avis global et recommandations :

La formation présente un cursus interdisciplinaire original avec plusieurs atouts : une structuration interne cohérente avec trois spécialités, un enseignement au et par le numérique dans toutes les spécialités qui constituent une valeur ajoutée pour la formation, un adossement à un laboratoire en adéquation parfaite intégrant les étudiants dans des travaux collectifs en cours et la complémentarité avec l'université de Tours qui partage une spécialité avec l'université d'Orléans et en propose une spécifique orientée vers le clinique.

Mais plusieurs points réclameraient une amélioration sensible, à commencer par la présentation du dossier d'auto-évaluation qui ne fournit pas tous éléments souhaités : on regrette l'absence dans le dossier de supplément au diplôme, de données sur les modalités de recrutement, de passerelles clairement identifiées, de tout enseignement de langue vivante au cours de la deuxième année d'un master de *Linguistique* (c'est-à-dire l'année précédant l'insertion professionnelle), d'un véritable conseil de perfectionnement, de suivi des diplômés et d'une fiche RNCP de la mention de master. Il serait notamment important de rédiger une fiche RNCP de la mention avec un souci accru en lisibilité et en accessibilité du point de vue du lecteur, de réécrire les fiches RNCP spécialités avec le même souci et de maintenir obligatoires les stages (qui sont pertinents et adéquats à la formation quand ils sont réalisés, mais dont l'offre régionale demandent à être complétée par une offre nationale grâce à de nouveaux partenariats professionnels plus nombreux).

La création d'un conseil de perfectionnement permettrait enfin de définir plus précisément les objectifs de la formation en réunissant les acteurs économiques concernés, et par là de définir les compétences transférables à développer pendant la formation.

Observations de l'établissement

Réponse à l'HCERES suite au retour sur l'auto-évaluation des formations de l'UFR LLSH, Université d'Orléans

(Résumé du débat au conseil d'UFR du 1^{er} juin 2017)

Les responsables des formations ainsi que la direction de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines ont pris connaissance du retour fait par les experts de l'HCERES sur les auto-évaluations des 11 formations concernées.

Sans entrer dans les détails, les commentaires de l'HCERES appellent une réponse succincte de notre part. Si les évaluations de certaines formations sont globalement positives, soulignant les points forts et l'originalité de l'offre de formation de notre UFR, d'autres laissent une impression plus contrastée.

Concernant les points faibles relevés par les experts, il convient de distinguer trois cas de figure :

Premièrement, il faut noter l'existence de quelques véritables faiblesses que – jouant sincèrement le jeu de l'auto-évaluation – les responsables de formation de notre UFR n'ont pas voulu dissimuler. Nous sommes cependant en train d'y remédier collectivement ce qui n'a pas été suffisamment souligné.

À titre d'exemple, consciente de l'importance de la mobilité internationale, l'UFR s'est appliquée non seulement à encourager mais à fortement inciter les départs à l'étranger en proposant depuis la rentrée 2015 – parmi d'autres mesures – des guides pédagogiques par filière qui présentent de façon détaillée les enseignements et les dispositifs d'aide pédagogique et administrative de nos universités partenaires en Europe, ce qui a permis d'augmenter les candidatures ERASMUS+ de 50 % en un an, tendance qui se poursuit cette année.

Autre exemple, l'UFR a organisé des « rencontres numériques » en 2016 pour dynamiser la formation par le numérique.

Depuis 2015, des groupes de réflexion réunissant responsables de formation et personnels administratifs se penchent régulièrement sur des questions pédagogiques telles que la formation continue, l'approche par compétences, l'évaluation des stages, la place de l'international, l'articulation entre la recherche et l'enseignement. Dans ces domaines, les pistes d'amélioration proposées dans les rapports de l'HCERES rejoignent des réflexions amorcées au sein de l'UFR depuis la rentrée 2015 mais qui ne sauraient pourtant toutes se traduire immédiatement par des changements de maquettes.

Deuxièmement, quant aux commentaires qui pointent le caractère « incomplet » des renseignements dans certaines parties des formulaires fournis, il nous semble qu'il y a parfois eu des malentendus ou des maladresses dans la présentation des formations : certains aspects paraissent tellement évidents qu'ils n'ont pas été mentionnés (l'existence d'une session 2 ou de dispositifs de réorientation par exemple). D'autres n'ont pas été nommés ou présentés correctement : des instances qui remplissent parfaitement le rôle d'un conseil de perfectionnement se réunissent régulièrement dans le cadre des différentes formations, sans qu'on leur ait donné le nom prévu dans l'arrêté du 22 janvier 2014.

Troisièmement, et ceci explique aussi l'existence de quelques lacunes dans les auto-évaluations, notamment en ce qui concerne les données relatives au taux d'échec ou d'abandon en première année de licence ou à l'insertion professionnelle de nos diplômés¹, il convient de signaler que l'université d'Orléans et *a fortiori* l'UFR de Lettres, langues et sciences humaines souffrent d'un manque de moyens financiers et humains évident dans plusieurs domaines. Ainsi, l'Observatoire de la vie étudiante n'est pas en mesure de fournir les données demandées dans les dossiers d'auto-évaluation. L'établissement fait d'ailleurs allusion à ce problème dans le bilan le concernant.

Si la plupart des composantes peuvent pallier ce manque en effectuant leurs propres enquêtes, ceci s'avère très difficile à l'UFR Lettres, langues et sciences humaines qui est fortement sous-encadrée en termes de personnel BIATTS (29,5 postes pour environ 3000 étudiants en 2016). Notre UFR s'efforce cependant depuis 2014 de mener des enquêtes de suivi des étudiants et d'évaluation des formations avec les moyens du bord. Les collègues qui s'attellent à cette tâche sont formés en autodidactes.

C'est encore le manque de moyens qui empêche de mettre certaines recommandations des experts de l'HCERES en place, recommandations que nous approuvons pourtant sans réserve : des certifications C2i ou en langues étrangères sont certes gratuites pour les étudiants mais coûteuses pour l'établissement (à la rentrée 2016 l'établissement a fortement réduit la certification du CLES), pour ne donner qu'un exemple.

En somme, les dossiers d'auto-évaluation proposent une photographie sincère et critique de formations universitaires souffrant du manque de moyens à tous les niveaux sans toujours détailler les efforts faits pour assurer les chances de réussite de nos étudiants.

(Pour le résumé : T. Pughe, A. Delouis)

A Orléans le 22 juin 2017

Le Président de l'Université d'Orléans,

Ary BRUAND



¹ Le masculin est utilisé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.